

L'obligation vaccinale imposée en Polynésie qui appelle au secours la métropole. MàJ



Par **Gérard Delépine**

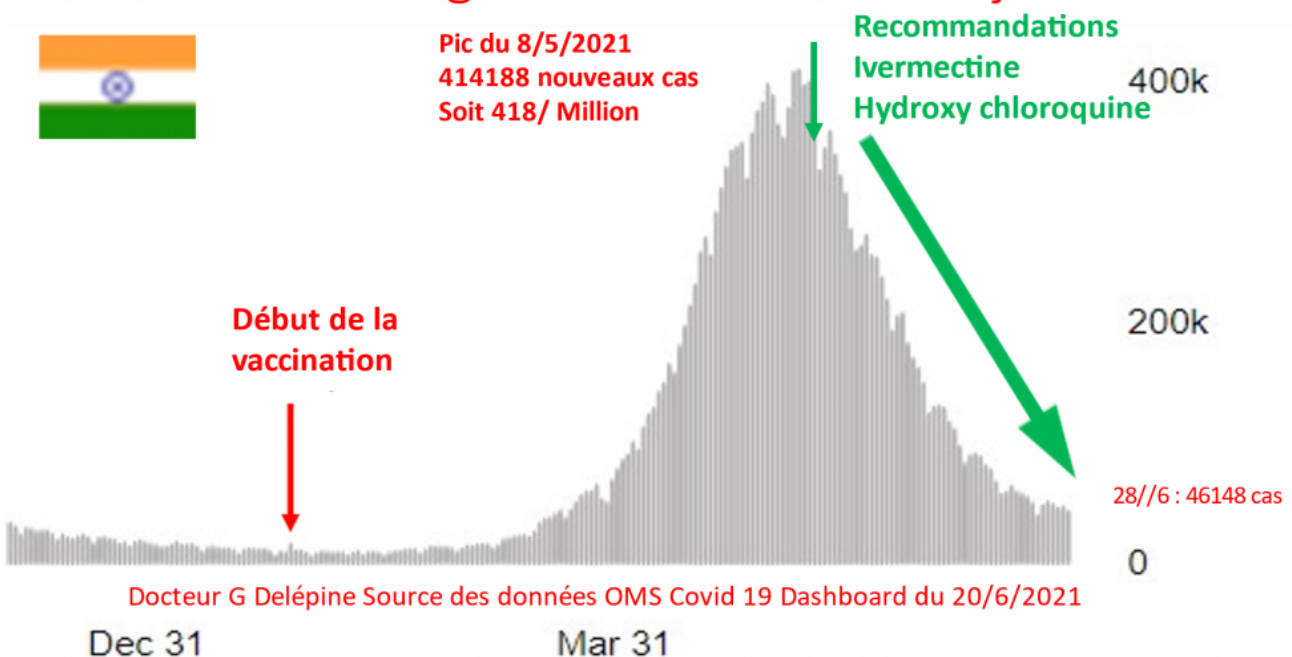
Tahiti n'est plus un paradis depuis que E. Macron et sa cour sont passés

Jusqu'en juin 2021, la Polynésie française avait été relativement épargnée par l'épidémie.

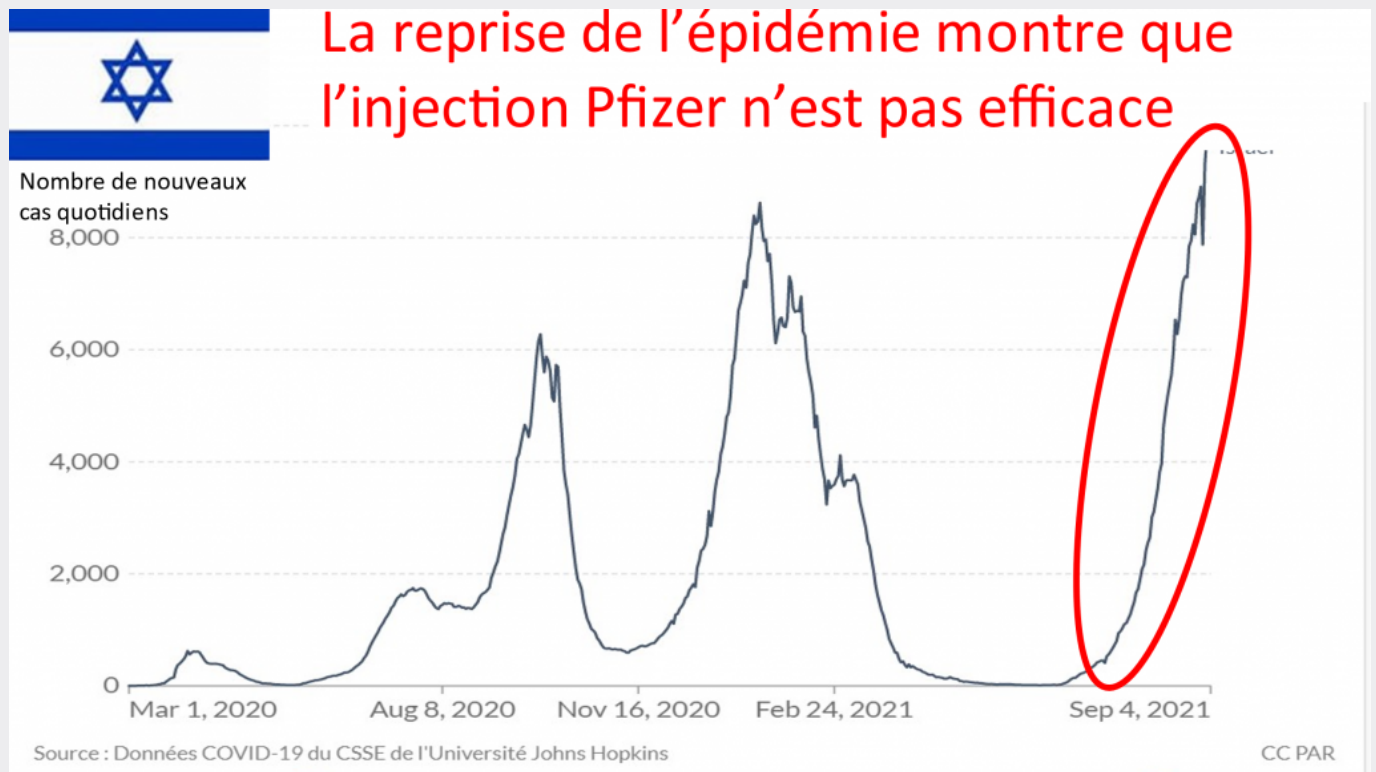
Macron est venu à Tahiti en juillet 2021, et sa venue a été suivie par une forte recrudescence de Covid.

Depuis lors, au lieu de conseiller les traitements précoces efficaces qui ont fait leurs preuves, entre autres en Inde contre le variant delta (comme le montrent les données de l'OMS), le gouverneur Dominique Sorain, promu haut-commissaire par la grâce du prince, a décidé d'imposer la pseudo vaccination Covid par tous les moyens, alors qu'elle se révèle incapable de maîtriser l'épidémie actuelle en Israël comme en Grande-Bretagne.

Inde deuxième vague évolution des cas journaliers



Écoutons leur appel au secours via la voix du journaliste Jean Robin(<https://youtu.be/7PTKagr0IJg>
<https://www.patreon.com/jeanrobinmedia>) pour abolir la loi qui impose l'injection générique et qui prédit ce qui pourrait arriver en Métropole si nous ne les défendons pas suffisamment.



Usant et abusant de ses pouvoirs de police, il a décidé de punir ces « sauvages » rétifs à la vaccination en restaurant un confinement strict et en y ajoutant un couvre-feu délirant, et une interdiction de sortir le dimanche.

L'assemblée territoriale a voté une « loi de pays » contraignant à la vaccination un certain nombre de professions : soignants, flics, tourisme, commerces... L'apparence de légalité est respectée, à part que les « lois de pays » n'ont aucun pouvoir normatif en temps habituel, les autorités d'occupation ne manquant jamais une occasion de le rappeler et de les annuler à leur guise.

Un collectif d'associations a déposé un référé suspensif auprès du tribunal administratif de Papeete, tandis qu'on attend que le Conseil d'État se prononce sur le fond. Cependant, habitué à passer en force sans se soucier des lois françaises et du Code de Nuremberg (qui stipule qu'aucun traitement expérimental ne peut être rendu obligatoire), le gouverneur a fixé un délai de 2 mois pour que les personnes ciblées se fassent vacciner, en sachant pertinemment que le Conseil d'État ne se prononcera pas dans un si bref délai.

Mais d'après Christian Navis([[2] Polynésie : vaccination « encouragée » qu'ils disent !))

« la vaccination pour tous pourrait ne pas être facile à mettre en œuvre, car pour vacciner les gens de force, en dehors des rares centres urbanisés, il va falloir aller les chercher dans les villages. Souvent par des pistes mal carrossées au milieu de la jungle, où les pneus crèvent tout seuls. Ou en passant par des lagons où l'on a arraché ou interverti par mégarde les balises de navigation. L'épave du croiseur Kersaint échoué sur le platier de Papetoai à Moorea à la suite de fausses indications est là pour rappeler que "les bons sauvages qui chantent et qui dansent si bien" peuvent aussi jouer les naufrageurs quand on les emmerde trop. »

Appel de Polynésie contre la vaccination obligatoire

« Aidez-nous en Polynésie...

Je suis certaine que vos médias ne relayent pas l'info.

Notre situation est critique et nous qui résistons avons besoin de votre aide.

Quasi toute la population est en obligation vaccinale et confinée 1 mois. La loi est déjà passée.

On ne peut pas manifester contre cette loi d'obligation vaccinale, vu qu'on nous a confinés... avec interdiction de manifester...

L'amende est de 1 500 euros si on refuse le vaccin, et chaque fois qu'on sera contrôlé ☐

Et nous sommes les oubliés de la France.

Les Polynésiens, de façon générale, ne sont pas vraiment un peuple qui se rebelle et n'a pas l'habitude de manifester comme en France.

Et ça, Macron l'a vite capté... quand il était chez nous fin juillet. Avant son arrivée, tout allait bien. Depuis sa venue, c'est une vraie catastrophe sanitaire, économique, sociétale...

On est 280 000 habitants répartis sur 118 îles... pour que vous puissiez visualiser la situation.

Confinés, interdits de manifester... et pas de droit au chômage quand on perd notre travail... et pas de quoi payer leurs amendes ultra salées...

Les Français doivent nous aider et manifester pour nous, pour que notre situation se sache (car les Français sont tellement loin qu'ils ne savent pas ce qu'on est en train de vivre ici).

Si ça passe chez nous, ça viendra chez vous.

La Polynésie et la Nouvelle-Calédonie dont des tests. Même montant d'amende aux contrevenants chez eux. »

Ne les oublions pas dans nos manifestations à venir.

Mise à jour :

Antilles et Polynésie : même combat pour la liberté

Article-France-Antilles-09-09-2021Télécharger